



Finistère
Penn-ar-Bed
LE DÉPARTEMENT



Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnées (PDIPR)

Dossier de demande d'inscription et/ou de subvention d'un itinéraire

Demande à adresser à : M. le Président du Conseil départemental
Hôtel du Département - CS29029 - 29196 QUIMPER Cedex

Présentation du sentier

Nom de l'itinéraire :

Longueur de l'itinéraire : km

Type d'itinéraire : Boucle Linéaire

Activités :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Personnes en situation de handicap | <input type="checkbox"/> Randonneurs pédestres |
| <input type="checkbox"/> moteur <input type="checkbox"/> auditif | <input type="checkbox"/> Itinérance (plusieurs jours) |
| <input type="checkbox"/> visuel <input type="checkbox"/> mental | <input type="checkbox"/> Vététistes |
| <input type="checkbox"/> Balades urbaines | <input type="checkbox"/> Cyclotourismes |
| <input type="checkbox"/> Balades familiales (circuits courts) | <input type="checkbox"/> Cavaliers |
| <input type="checkbox"/> Circuit d'interprétation du patrimoine | <input type="checkbox"/> Attelages |

Disposition(s) prévue(s) pour l'entretien

- Commune
- Communauté de communes
- Chantier d'insertion
- Association (préciser) :
- Autres (préciser) :

Pièces générales à joindre au dossier

- Un plan général de l'itinéraire faisant apparaître l'ensemble du circuit sur fond de carte type IGN 1/25000^{ème} avec report des autres itinéraires situés sur le même secteur ;
- Un commentaire sur les objectifs poursuivis et la cohérence vis-à-vis des circuits existants ;
- Les délibérations des Conseils municipaux pour les passages sur chemins ruraux (cf. fiche n°10) ;
- Un récapitulatif du foncier précisant les conventions de passage sur propriétés privées et publiques (hors servitude de passage des piétons sur le littoral)

Commune	Section	N° parcelle	Coordonnées propriétaires	Conventions (oui / non)	Date de la signature	Remarques

- Une notice d'incidence Natura 2000 (cf. fiche n°15) pour les sentiers traversant une zone Natura 2000 uniquement.

Pièces supplémentaires à joindre pour une demande de subvention

- Caractéristiques et détails estimatifs des travaux à entreprendre, par poste ou par section (devis détaillés),
- Estimation des domaines pour les acquisitions foncières,
- Engagement financier du maître d'ouvrage, avec délibération, plan de financement et calendrier prévisionnel des réalisations

Pièces supplémentaires à joindre pour une demande d'inscription au PDIPR

- L'évaluation technique et environnementale de l'itinéraire (cf. fiches n°11, 12 ou 13)
Cette évaluation peut être organisée en lien avec les comités sportifs départementaux concernés, dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil général.

Pièces spécifiques aux itinéraires accessibles aux personnes à mobilité réduite

- Projet : diagnostic d'accessibilité du référent local du label « Tourisme & handicap » et attestation de l'association des Paralysés de France (APF), confirmant l'accessibilité du projet de cheminement
- Cheminement réalisé : attestation de l'association des Paralysés de France (APF) pour le handicap moteur, ou attestation du référent local du label « Tourisme & handicap » pour les autres familles de handicap, validant l'aménagement
- En cas de labellisation « Tourisme et Handicap » : copie de l'évaluation

Conseil départemental du Finistère
Service du patrimoine naturel, du littoral et de la randonnée

32, bd Duplex - CS29029 - 29196 Quimper cedex
Tél. 02 98 76 21 48 - Fax 02 98 76 24 60
Courriel : senp@finistere.fr

finistere.fr